

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
Cellule Infrastructures
Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa
(KIN-ELEND)

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERETS
(SERVICE DE CONSULTANTS FIRMES)

Recrutement d'un consultant (firme) chargé de la réalisation des études techniques des travaux de réhabilitation des infrastructures de proximité ciblées dans les communes de N'djili, Matete et Lemba dans la ville de Kinshasa

Secteur	: Développement urbain
Source de financement	: IDA-V-2800
N° d'identification du Projet	: P 171141
N° AVIS	: 006/MITP/CI/KIN-ELEND/2021

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de la Banque Mondiale, pour préparer le Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa (projet Kin Elenda), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de service d'un Consultant / Firme chargé de la réalisation des études techniques détaillées et l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) relatifs aux travaux de réhabilitation des infrastructures de proximité ciblées dans les communes de N'djili, Matete et Lemba dans la ville de Kinshasa. Lesdits travaux concernent (i) l'aménagement/réhabilitation des voiries sélectionnées ;(ii) l'assainissement pluvial (curage, réhabilitation des caniveaux et collecteurs existants, construction de nouveaux caniveaux et collecteurs de drainage des eaux pluviales, curage de la rivière Matete dans la partie aval du pont Kiyimbi, construction des bassins de rétention, si c'est nécessaire) ; (iii) la réhabilitation ou la reconstruction des établissements scolaires ciblés. Les listes des écoles, des collecteurs et des avenues à réhabiliter sont renseignées dans les Termes de référence.

Les services du consultant comprennent :

- L'élaboration de l'étude préliminaire des Voiries et collecteurs à aménager, ainsi que des écoles à réhabiliter ;
- L'élaboration de l'Avant-Projet Sommaire (APS) des infrastructures susmentionnées ;
- L'élaboration de l'Avant-Projet Détaillé (APD) des infrastructures susmentionnées ;
- L'élaboration des éléments techniques (dossier graphique et mémoire, spécifications techniques générales et particulières des travaux, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, devis confidentiels de référence) ;
- L'élaboration de Dossier d'Appel d'offres (DAO) correspondant.

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures www.celluleinfra.org sous l'onglet « Appel d'Offres ».

La Cellule Infrastructures invite les firmes éligibles et répondant aux qualifications requises à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Etre une firme spécialisée dans le domaine de construction et génie civil en général, et particulièrement dans le domaine de conception et études (i) des réseaux routiers et d'assainissement ; (ii) de bâtiments publics ainsi que (iii) d'aménagement urbain. (en référence à la multifonctionnalité des espaces à créer autour des infrastructures) ;



- Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années au moins : (i) deux (2) études pertinentes des routes revêtues dans le milieu urbain d'un linéaire d'au moins 5 km ; (ii) deux (2) études pertinentes des réseaux d'assainissement ; (iii) trois (3) études de construction/réhabilitation des bâtiments.

Toutes ces expériences devraient également refléter des réflexions avancées sur la conception urbaine et les aménagements paysagers.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14 à 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et en août 2018 (Règlement de passation des marchés relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêt) sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné, suivant la méthode de « **Sélection fondée sur la Qualité et le Coût, SBQC** », telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés susmentionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, chaque jour ouvrable de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêts écrites en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard **le 26 avril 2021** à 14 h 00 locales (TU+1) et porter clairement la mention : **AMI n° 006/MITP/CI/KIN-ELEND/2021 - « Recrutement d'un consultant-firme chargé de la réalisation des études techniques des travaux de réhabilitation des infrastructures de proximité ciblées dans les communes de N'djili, Matete et Lemba dans la ville de Kinshasa ».**

Cellule Infrastructures
70 A, avenue Roi Baudouin
Commune de la Gombe
Kinshasa.
Tél. : + 243 (0) 993 152 226/+243 (0) 810 102 681
E-mail : recrutement.cf@celluleinfra.org

Théophile NTELA LUNGU

Coordonnateur

